

Une affiche du Parlement jeunesse crée la polémique

■ On y voit une jeune femme, membre du Parlement jeunesse, portant le foulard.

Cet automne, tout s'était bien passé. L'ASBL Parlement jeunesse avait lancé sa campagne d'affichages pour inviter les étudiants à participer à sa session qui se tient début mars et qui permet de simuler de manière réaliste une semaine parlementaire. Aucune des affiches n'avait suscité de polémiques.

C'est début février que le premier échec de Neupré, le socialiste Benoît Hons, est tombé sur l'une d'elles qui avait survécu à l'hiver. On y voyait une jeune femme de profil, Chéima Atia, membre du Parlement jeunesse (PJ), portant le foulard. *"Il faudra que les responsables du Parlement jeunesse m'indiquent si le port du voile devient la norme à adopter pour être un bon citoyen dans un pays où il m'apparaît essentiel d'éviter les signes religieux ostentatoires, a-t-il alors écrit sur Facebook. Quant au respect de la femme... on vire ici à la ségrégation vestimentaire."*

Politique mais non partisan

Son message a été commenté et partagé plusieurs centaines de fois. Depuis près de trois semaines, il rebondit sur des réseaux qui se nourrissent et nourrissent de telles polémiques. Chéima Atia a rapidement répondu à Benoît Hons en faisant appel à la Constitution qui garantit la liberté de culte et d'expression.

Mardi, c'est le PJ qui s'est fendu d'un communiqué sur Facebook. Dans le débat autour de l'affiche *"s'opposaient différentes conceptions de la neutralité et de la démocratie. Nous pensons qu'il est sain que ces débats puissent avoir lieu, pouvait-on y lire."*

L'image de Chéima figure sur notre affiche parce que Chéima fait partie du Parlement jeunesse. Nous voulons que nos affiches représentent les jeunes qui font vivre notre projet."

Il n'y avait donc aucune arrière-pensée et *"cette polémique nous a surpris"*, assure ce jeudi Chloé Leroy, la vice-présidente de l'ASBL. Elle assume également la ligne politique inclusive qu'emprunte le PJ qui rédige d'ailleurs ses affiches en écriture inclusive et permet en son sein le port des signes convictionnels.

C'est là qu'est toute la difficulté pour cette ASBL qui est non partisane mais qui, pour fonctionner, se met dans l'impossibilité d'être totalement neutre sur des questions (la neutralité, la citoyenneté...) hautement inflammables.

BdO

Le concept

Une session parlementaire très vraisemblable

Une semaine. Depuis 23 ans, dans l'enceinte du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Parlement jeunesse (PJ) rassemble durant une semaine des dizaines de jeunes âgés entre 17 et 26 ans qui débattent de manière très réaliste autour de quatre décrets fictifs proposés par quatre "ministres". Et cela, sous le regard de journalistes tout aussi fictifs que vraisemblables.

Les débats. La session de cette année se déroulera du 3 au 8 mars. Les sujets qui seront abordés via les décrets porteront sur les violences sexuelles dans l'espace public, le remboursement des soins de santé, la responsabilisation des parents et les rapports de force sur la scène internationale.